

FÉDÉRATION NATIONALE D'E-SPORT DE GUINÉE

LIGUE GUINÉENNE D'ESPORTS — LGE

GUIDE DE CRÉATION D'UN CLUB D'E-SPORT

ÉDITION 2026 · CONAKRY

01. INTRODUCTION

Ce guide est le document de référence de la Ligue Guinéenne d'Esports (LGE), sous l'égide de la Fédération Nationale d'E-sport de Guinée (FNEG), pour créer un club d'e-sport structuré, durable et pleinement reconnu.

Au-delà des simples formalités, un club bien conçu est un espace de **pratique compétitive**, de **formation** et d'**épanouissement des jeunes talents**. Il s'adresse aux associations et groupes de joueurs, aux établissements scolaires et universitaires et aux structures communautaires. Une fois créé et affilié, le club obtient une **reconnaissance officielle**, un numéro d'affiliation, l'accès aux **compétitions de la LGE** et l'accompagnement de la Fédération.

02. AVANT DE COMMENCER

CONDITIONS PRÉALABLES

Avant toute démarche, le club doit réunir un socle minimal garantissant un projet viable :

- Disposer d'un **minimum de 2 membres actifs**.
- Identifier des **représentants responsables** et engagés.
- Définir un **jeu principal** ou plusieurs disciplines.
- Disposer d'un **lieu de rencontre**, fixe ou mobile.
- Avoir une **vision** et des **objectifs clairs**.

CHOISIR SON MODÈLE DE CLUB

Le modèle détermine les besoins, le mode de recrutement et l'organisation :

CLUB INDÉPENDANT

Créé par une association ou un groupe de joueurs, avec son propre local ou espace de jeu où l'équipe se retrouve pour s'entraîner et jouer ensemble.

CLUB SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE

Adossé à un établissement, encadré par un responsable, avec un public de jeunes joueurs.

CHOISIR SES DISCIPLINES

Sélectionnez des jeux reconnus, **adaptés à l'âge** de votre public et **en phase avec les compétitions** organisées par la LGE. Mieux vaut débuter avec une ou deux disciplines maîtrisées que se disperser sur un trop grand nombre de titres.

03. LES 8 ÉTAPES DE CRÉATION DU CLUB

De la première réunion des fondateurs à la constitution de la liste des joueurs, voici le parcours complet.

1 RÉUNIR LE NOYAU FONDATEUR & DÉFINIR LA VISION

Les personnes intéressées se réunissent pour poser les fondations :

- Définir le **nom** du club.
- Formuler la **vision**, les **objectifs** et les **valeurs**.
- Déterminer le **fonctionnement** général du club.
- Désigner les membres du **bureau provisoire**.

2 CHOISIR LES DISCIPLINES & LE PUBLIC

Précisez le cadre sportif du club :

- Les **jeux pratiqués**, reconnus par la LGE.
- Les **catégories d'âge** et le niveau visé.

3 RÉDIGER LES STATUTS DU CLUB

Les statuts constituent la loi interne du club. Ils doivent contenir :

- **Dénomination** du club.
- **Objet et mission**.
- **Composition** : membres, droits et obligations.
- **Organisation** du bureau.
- **Durée du mandat**.
- Modalités de **modification** des statuts.
- Modalités de **dissolution**.

4 RÉDIGER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce document encadre le fonctionnement quotidien :

- Règles d'**adhésion**.
- **Discipline interne** et **sanctions**.
- **Utilisation des équipements**.
- **Comportement des joueurs**.
- Règles applicables aux **compétitions**.

> **BONNE PRATIQUE**
> Intégrez au règlement un **code de conduite** clair (respect, fair-play, lutte contre la triche et le harcèlement).

5 TENIR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Lors de cette réunion officielle :

- Les **statuts sont validés**.
- Le **bureau définitif est élu**.
- Le **projet de club est adopté**.

> **IMPORTANT**
> Un Procès-Verbal (PV) de l'Assemblée Générale constitutive doit obligatoirement être rédigé et signé. Il fait partie des pièces exigées.

6 METTRE EN PLACE LE BUREAU EXÉCUTIF

Chaque club doit disposer, au minimum, des postes suivants :

- **Président**.
- **Secrétaire Général**.

- **Trésorier**.
- **Responsable technique** ou coach.
- Responsable **communication** (optionnel).

Chaque membre du bureau fournit : nom et prénom, numéro de téléphone, adresse et copie de la pièce d'identité.

7 IDENTIFIER LE SIÈGE OU LIEU D'ENTRAÎNEMENT

Le club doit fournir :

- Une **adresse exacte**.
- Un **point de repère**.
- Éventuellement une **photo du local**.
- Si le club est **virtuel** : préciser le mode de fonctionnement.

> **BON À SAVOIR**
> La FNEG met à disposition une salle de jeu dédiée. Les clubs peuvent l'utiliser comme espace d'entraînement, selon les options de paiement établies pour cet espace.

8 CONSTITUER LA LISTE DES JOUEURS

Le club enregistre, pour chaque joueur :

- **Nom et prénoms**.
- **Jeu pratiqué**.
- **Âge / date de naissance**.
- **Contact**.
- **Photo** (si possible).

> **LICENCES DES JOUEURS**
> Le club doit recruter des joueurs titulaires d'une **licence valable et à jour, délivrée par la Ligue**. Pour les joueurs mineurs, un **consentement parental** écrit est requis lors du recrutement.

04. AFFILIATION À LA FÉDÉRATION

Une fois le club créé, il dépose un **dossier d'affiliation** auprès de la Fédération. Ce dossier comprend :

- Le **formulaire d'affiliation** fourni par la Fédération.
- L'ensemble des **documents constitutifs** du club (voir section 08).
- Le **règlement des droits d'affiliation**.

DROIT D'AFFILIATION — UNIQUE PAR CLUB
À régler une fois au dépôt du dossier, quel que soit le nombre de disciplines **10 000 000 GNF**

Soit **dix millions de francs guinéens**. Après validation du dossier et du paiement, le club reçoit son **numéro officiel d'affiliation**, son **agrément fédéral** et l'**accès aux compétitions** de la LGE. Le droit reste **identique quel que soit le nombre de disciplines** pratiquées : la polyvalence n'est pas pénalisée — c'est le nombre de joueurs licenciés qui reflète la taille réelle du club.

05. RÉCAPITULATIF DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Utilisez cette check-list pour vérifier que votre dossier est complet avant dépôt.

- [ ] Lettre de demande de création / d'affiliation du club
- [ ] PV de l'Assemblée Générale constitutive (signé)
- [ ] Statuts du club
- [ ] Règlement intérieur (incluant le code de conduite)
- [ ] Liste du bureau exécutif
- [ ] Liste des joueurs (fiches avec licence LGE valide)
- [ ] Consentement parental pour les joueurs mineurs
- [ ] Copie des pièces d'identité des dirigeants
- [ ] Adresse / localisation du club
- [ ] Logo du club (si disponible)
- [ ] Justificatif de paiement des droits d'affiliation (10 000 000 GNF)

06. CONCLUSION

Ce guide permet à toute structure de créer un club conforme aux normes administratives et sportives exigées par la Fédération, en plaçant la **structuration**, l'**intégrité** et la **protection des joueurs** au cœur du projet — gage de légitimité et d'intégration dans le système national de l'e-sport.

ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE

Tout au long du processus de création, la Ligue Guinéenne d'Esports accompagne les porteurs de projet et met à leur disposition des **modèles de documents administratifs et juridiques adaptés** (statuts, règlement intérieur, procès-verbal d'assemblée, lettre de demande, fiches joueurs, etc.).